



## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JANVIER 2017.**

---

Madame Le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte-rendu de la séance ordinaire du 5 décembre 2016.

M<sup>me</sup> LE THÉPAULT Françoise souligne l'omission d'un point dans le compte-rendu précédent, celui du palmarès de clôture du Comice Rural 2016 ; Madame Le Maire propose donc la rédaction suivante : Le Conseil Municipal est informé que tous les participants du Comice Rural du Bourgueillois ont été remerciés lors du palmarès de clôture du 19 novembre 2016 par la remise de récompenses (diplômes, coupes et lots divers) à 130 lauréats du Bourgueillois ; ont été également mis à l'honneur : jardins potagers, écoles primaires, artisans et commerçants, fabricants ou producteurs de confiture, vigneron de différentes appellations ; Madame Le Maire remercie tout particulièrement les personnes qui se sont associées à l'organisation de ce comice, notamment lors de la confection fleurie du char de La Chapelle.

Le Conseil Municipal, approuve, à l'unanimité, les termes de cette rédaction. Aucune autre remarque n'ayant été faite, le compte-rendu du 5 décembre 2016 est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

**Madame Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :**

- **Logement sis 9 Rue Fernand Obligy – signature d'un bail avec les futurs commerçants à compter du 1<sup>er</sup> février 2017.**
- **Avenant à la convention de mise à disposition d'un local (ex MLN) avec l'association « Les Bateliers des Vents d'Galerne ».**
- **Demande de modification de bail formulée par l'EARL LE TERTRE pour une parcelle de terrain située sur la commune au lieudit « Les Grands Clos »**

Après avoir entendu les explications de M<sup>me</sup> Le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'inscrire ces trois points supplémentaires à l'ordre du jour.

**Le Conseil Municipal prend les décisions suivantes :**

### **FUSION DES INTERCOMMUNALITÉS (CCPB et TNO) :**

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
  - \* Groupe de travail TAP/périscolaire (07/12) – présentation du territoire – 26 écoles publiques et 3 écoles privées – 7 RPI dont 2 liées à la création de communes nouvelles – TAP sur 26 écoles – 18 périscolaires – élaboration d'un diagnostic afin de statuer sur l'harmonisation (élaboration d'un questionnaire à destination des communes en décembre – rencontres en janvier avec les personnes



ressources « TAP/périscolaire » du territoire de TNO – réunion du groupe de travail pour une présentation des éléments collectés et élaboration du diagnostic – présentation du diagnostic en mars en réunion de bureau puis en Conseil Communautaire).

- \* Conférence des élus (13/12) – analyses financières rétrospectives sur la période 2012-2015 des deux communautés de communes (CCPB et CCTNO) – diagnostic fiscal et dotations – impacts fiscaux de la fusion des deux communautés – fiscalités des ménages à l'issue de la fusion – impacts sur la DGF et sur le FPIC – comptes-rendus des réunions des différents groupes de travail (école de musique – transports scolaires – GEMAPI – TAP/périscolaire – équipements structurants – eau/assainissement).
- ☞ Est informé que la première réunion du Conseil Communautaire aura lieu le 10 janvier 2017 à 20 heures.

## **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BOURGUEIL :**

- ☞ Entend les comptes-rendus des réunions suivantes :
  - \* REEAP (12/12) – point sur l'organisation de divers ateliers parents-enfants – projet de la Quinzaine Parentalité 2017 (du 24 mars au 10 avril).
  - \* Conseil Communautaire (15/12) – création de divers postes au sein du personnel – mise à disposition de personnel dans le cadre des TAP – institution d'une indemnité de mobilité – demande de subventions pour le terrain multisports – construction d'un accueil de loisirs sur la commune de Bourgueil – adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et mise à disposition d'un local – attribution du marché CITY STADE – décisions modificatives diverses concernant les budgets annexes eau et assainissement – vote du budget 2017 de l'EPIC Office de Tourisme Intercommunautaire Touraine Nature – approbation du Programme Local de l'Habitat du Pays de Bourgueil.

## **PROJET COMMUNAL :**

- ☞ Accepte de contracter un prêt d'un montant de 120 000 euros, auprès du Crédit Agricole, pour le financement des travaux d'aménagement du Centre Bourg (durée : 20 ans – échéances trimestrielles constantes – taux d'intérêt : 1.19 % fixe).
- ☞ Est informé qu'une réunion de la commission aura lieu, en présence du Cabinet SAFÈGE et de l'entreprise EUROVIA, avant le démarrage des travaux, le 20 janvier 2017 à 9 heures ; une rencontre aura lieu le 14 janvier à 9h30 avec les cinq riverains de la rue de Tours concernés par les travaux et plus particulièrement à propos de leur occupation du domaine public fluvial le long de la RD 952 (jardinets dans le Centre Bourg).



## COMMERCE :

- ☞ Prend acte de l'avancement des travaux pris en charge par la CCPB et ceux incombant à la commune (travaux toiture – escalier) – reste à solutionner l'évacuation du four.
- ☞ Décide de louer, à compter du 1<sup>er</sup> février 2017, à Monsieur et Madame AUBRY Michel, futurs commerçants, le logement communal sis 9 rue Fernand Obligy, à usage d'habitation, pour un loyer mensuel de 250 euros en attendant que les travaux de réhabilitation du logement situé au-dessus du commerce soient réalisés.

## BATIMENTS :

- ☞ Réceptionne les travaux de peinture du logement de l'école Germaine Héroux situé 9 rue Fernand Obligy (dépense de 8 868 € - travaux réalisés par l'Entraid'Ouvrière).
- ☞ Reste dans l'attente d'un devis concernant les travaux de toiture urgents à réaliser sur l'Eglise.
- ☞ Charge Madame Le Maire de recontacter le Maire de Chouzé au sujet de la mise en vente des locaux de l'ancienne école de Port-Boulet (montants respectifs à évaluer pour chacune des 2 communes).
- ☞ Accepte de mettre à la disposition de l'association « Les Bateliers des Vents d'Galerie », à titre gratuit, le local communal situé 5 rue de Tours suite à la dissolution de l'association Maison Loire et Nature.

## AFFAIRES SCOLAIRES :

- ☞ Prend acte du courrier adressé aux Maires de Bourgueil, Restigné et Benais dénonçant les conventions pour la participation aux frais de cantine et fixera une réunion avec ces mêmes municipalités afin d'échanger sur le sujet.
- ☞ Approuve les termes de la convention de mise à disposition de Monsieur Mickaël AUCLERT, intervenant musical à l'école maternelle ; l'intervenant sera rémunéré par la Municipalité de BENAIS ; la commune de LA CHAPELLE SUR LOIRE remboursera à la commune de BENAIS le montant de la rémunération et des charges sociales afférentes à cet agent sur la base de 36.06 €/heure pour une intervention hebdomadaire de trente minutes.

## PERSONNEL :

- ☞ Approuve, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les termes de conditions particulières du contrat d'assurance du personnel signé avec GROUPAMA Paris Val de Loire selon le maintien, par rapport à 2016, du taux de cotisation pour les agents affiliés à la CNRACL (7,03%) et l'augmentation du taux de cotisation pour les agents affiliés à



l'IRCANTEC (2.21% au lieu de 2.10% en 2016) ; la nature des garanties souscrites reste inchangée.

- ☞ Est informé qu'une réunion de la commission aura lieu en présence de l'ensemble du personnel vendredi 20 janvier à 15 heures afin de faire le point sur l'organisation 2017.

## **ENVIRONNEMENT-URBANISME :**

- ☞ Est informé que les travaux de renforcement de digue reprendront le mardi 10 janvier ; la prochaine réunion de chantier aura lieu le 18 janvier ; une réunion d'information en présence des riverains intéressés aura lieu ultérieurement ; la date sera fixée prochainement.
- ☞ Entend le compte-rendu de l'entrevue du 3 janvier avec Monsieur SCOUPPE, nouvel interlocuteur ENEDIS, une visite au domicile des riverains de la Martinière, la rue du Taillis et la rue du Canal aura lieu le 19 janvier après-midi en sa présence afin de procéder au recensement des branchements provisoires et définitifs.
- ☞ Fera le point en commission sur les obligations en matière d'urbanisme, notamment concernant les projets d'implantation d'habitations légères de loisirs (HLL).
- ☞ Décide d'intervenir auprès de Monsieur Le Préfet en cas de non-enlèvement des carcasses de voitures entreposées sur un terrain privé situé rue Tascher.
- ☞ Autorise le Maire à signer un avenant à la convention pour la capture et la prise en charge des animaux errants avec la société Fourrière Animale 37 de Rivarenes (augmentation de certains tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017).
- ☞ Déploie l'incivilité de certains usagers face au dépôt sauvage près des colonnes de tri sélectif implantées rue des Déportés.
- ☞ Informe la population de l'ouverture d'une enquête publique, à compter du 16 janvier jusqu'au 15 février 2017, sur la demande présentée par EDF en vue du démantèlement de l'installation nucléaire de base dénommée AMI (Ateliers des Matériaux Irradiés) sur le site du CNPE de Chinon. Le dossier complet de l'enquête est consultable en Mairie et sur le site internet de la préfecture d'Indre-et-Loire ([www.indre-et-loire.gouv.fr](http://www.indre-et-loire.gouv.fr)).
- ☞ Accepte, à compter du 9 janvier 2017, le transfert du bail rural signé avec Monsieur Claude HERSARD pour l'exploitation d'une parcelle communale d'une contenance de 50a70 située aux Grands Clos au profit de l'EARL LE TERTRE dont le siège social est situé rue des Bruns.

## **VOIRIE - FOSSÉS :**

- ☞ Est informé de la mise en œuvre d'une procédure de péril ordinaire, depuis le 13 décembre 2016, pour le mur d'un bâtiment menaçant de tomber le long de la rue de Beaulieu ; les propriétaires sont invités à présenter leurs observations avant le 16 janvier 2017.



- ☞ Examinera en commission les éventuels projets d'acquisition de matériel, ainsi que le programme de travaux pour l'année 2017.
- ☞ Fixera prochainement une réunion entre riverains afin d'échanger sur un éventuel projet de modification de circulation suite à une pétition formulée par les riverains de la rue du Boirot en raison de la vitesse excessive de certains usagers.
- ☞ Prend acte de la réponse du STA suite à réclamation d'un riverain de la RD 952 concernant les mesures de sécurité à prendre lors du cheminement des enfants le long de la RD 952 et la rue des Parfaits jusqu'à l'arrêt de bus situé sur cette même rue au nord de la voie ferrée.
- ☞ Est informé de la réalisation récente de levés topographiques préalablement à des travaux d'aménagement de la RD 69 ; des informations complémentaires seront communiquées ultérieurement par le Conseil Départemental.
- ☞ Charge Monsieur MESLET de reprendre contact avec l'entreprise CITEOS afin de planifier une date d'intervention pour la pose de 4 radars.

## FINANCES :

- ☞ Retire et remplace la délibération du 5 décembre 2016 portant sur l'ajustement des amortissements 2016 et procède au virement de crédits suivant :

### Dépense de fonctionnement :

Diminution des crédits inscrits au chapitre 023..... - 491 €  
Augmentation des crédits inscrits au chapitre 042 (compte 6811)..... + 491 €

### Recette d'investissement :

Diminution des crédits inscrits au chapitre 021.....- 491 €  
Augmentation des crédits inscrits au chapitre 040 (compte 281316). + 491 €

- ☞ Décide de mandater une dépense d'investissement (frais publication marché) relative à l'opération « voirie 2016 » avant le vote du budget 2017 et procède donc à une ouverture de crédits sur cette même opération d'un montant de 318 euros ; cette ouverture de crédits sera régularisée lors du vote du budget primitif 2017.
- ☞ Est informé qu'une réunion de la commission aura lieu en présence de M<sup>me</sup> RUBIO (ADAC) mercredi 18 janvier à 15 heures.

## RÉUNIONS DIVERSES :

- ☞ Prend acte de la réévaluation, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, par le SMIPE, de la tarification des bacs (ordures ménagères et verres) dans le cadre de la Redevance Spéciale 2017 (dépense de 2 349 € pour l'année 2017 / 2 495 € en 2016).
- ☞ Entend les comptes-rendus de diverses réunions :
  - \* Comité de Pilotage du PPRI du 8 décembre (élaboration de la carte des aléas du PPRI – concertation sur le dossier de cartographie de l'aléa au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017 – concertation sur l'avant-



projet de PPRI au cours du second semestre 2017 – enquête publique début 2018.

- \* Comité de Pilotage Stratégie Locale de Gestion du risque Inondation vals d'Authion et de Loire (09/12) – restitution des groupes de travail – présentation du programme d'actions – calendrier de validation de la stratégie locale.
- \* CLI CNPE de Chinon (12/12) – rapport d'activité 2015 – bilan 2016 des campagnes d'arrêts du CNPE et perspectives 2017 (29 avril - 10 juin – 26 août – 7 octobre) – point sur la campagne de distribution des comprimés d'iode.
- \* Réunion d'échanges concernant un projet de préservation et de valorisation du bocage du Bois Chétif (13/12) entre les agriculteurs, les collectivités locales, la Chambre de l'Agriculture et le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine.
- \* SIACEBA (14/12) – accueil de six nouvelles communes (au total 19 communes existent au sein du SIACEBA) – signature du protocole d'accord relatif à la gouvernance du bassin versant de l'Authion par les différents municipalités.

## QUESTIONS DIVERSES :

- ☞ Mènera une réflexion, en commission, sur le programme illuminations 2017.

### **M. MESLET Eric quitte la séance.**

- ☞ Examinera en commission des finances les besoins en photocopies formulées par les associations communales concernées.

## TOUR DE TABLE :

- ☞ M<sup>me</sup> JAMMET Danielle invite le Conseil Municipal à assister à l'Assemblée Générale du Comité de Jumelage le 30 janvier à 20h30, Salle Pierre Desproges.
- ☞ M<sup>me</sup> GANDRILLE Christine convie la population à assister au Concert du Nouvel An le 28 janvier à 20h30, Salle des Fêtes de Benais.
- ☞ M. SERVANT Dimitri précise qu'il reste encore des places pour la soirée cabaret organisée par le Comité des Fêtes de La Chapelle Sur Loire le 4 février, Salle Pierre Desproges.
- ☞ M<sup>me</sup> LE THEPAULT Françoise souhaite connaître la raison pour laquelle l'association La Gaule Chapelonne ne figure pas sur l'Echo de La Chapelle Sur Loire. Madame Le Maire précise que cela fait suite à un souci informatique. Un article et une photo seront insérés dans le bulletin du 2<sup>ème</sup> trimestre avant l'ouverture de l'étang des Gravets.
- ☞ M. BERTIN Alain souhaite féliciter les Sapeurs-Pompiers du Lane pour leur participation active au Cross Départemental du 8 janvier.



- ☛ M<sup>me</sup> GALET Florence rappelle qu'une colonne sera mise en place, par le SMIPE, sur le parking de l'école maternelle afin de collecter les papiers entre le 19 janvier et le 2 février 2017.

***L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22h30.***

**Prochaine réunion du Conseil Municipal :  
Lundi 6 Février 2017 à 20h, salle de la Mairie .**